



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

LAB C

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: Lab C
Autres noms ou codes: 3403501
Usage: Matériau dentaire polyvinylsiloxane
Nom du fournisseur: DenPlus Inc.
Adresse: 333-M Chemin du Tremblay
Boucherville, QC, Canada, J4B 7M1
Téléphone pour informations: 450.641.1330
Téléphone d'urgence: 613.996.6666
Centre Anti-Poison du Québec 1.800.463.5060

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification

Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée
Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Catégorie 2B H320 Provoque une irritation des yeux

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger: H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H320 Provoque une irritation des yeux

Conseils de prudence: P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P272 Les vêtements contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précautions à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact de la victime s'il y a lieu et si possible. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/le récipient de déchets dangereux en accord avec la législation provincial, nationale ou locale. Incinérer sous conditions contrôlées et approuvées en utilisant des incinérateurs adaptés pour disposer des composés organiques inflammables.

3. INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange de silicones polymérisables par addition.

Ingrédients dangereux	CAS	Plage de concentration (en poids)
Polydiméthylsiloxane, avec groupe terminal vinylique	68083-19-2	15 à 40 %
Copolymère de diméthylsiloxane	68037-59-2	5 à 10 %
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	30 à 60 %
Polysiloxane	27306-78-1	1 à 5 %

4.1 Description des premiers soins nécessaires

Inhalation EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler le Centre Anti-Poison ou un médecin si un malaise persiste.

Voie cutanée EN CAS DE CONTACT AVEC PEAU: Laver immédiatement à l'eau. En cas d'irritation de la peau ou de rougeurs, consulter un médecin.

Voie oculaire EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si possible. Continuer de rincer. Consulter un médecin si un malaise persiste.

Ingestion EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin si un malaise persiste.

4.2 Symptômes et effets les plus importants : aigus ou retardés

Peut causer une allergie cutanée.
Peut causer une irritation des yeux.

4.3 Mention de la nécessité d'une prise en charge immédiate ou d'un traitement spécial

Non nécessaire.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

5.1 Agents extincteurs

En cas d'incendie, pulvériser de l'eau, utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), de la mousse en vaporisateur, de la poudre sèche. Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2 Dangers spécifiques du produit dangereux ou du mélange

Aucune information utile n'est disponible.

5.3 Avertissement aux pompiers

Non requis.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Zone de travail ventilée. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions environnementales

Éviter les rejets dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Recueillir dans un contenant pour la disposition des déchets selon la réglementation locale.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les sections: 7, 8 et 13

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Précautions en matière de manutention

Un personnel adéquatement formé devrait manipuler ce produit.

Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone de travail.

Se laver soigneusement après manipulation.

Éviter le contact avec les yeux. Éviter un contact prolongé avec la peau.

Garder le contenant fermé hermétiquement.

7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Garder les contenants dans un endroit propre, frais et bien ventilé. Éviter la lumière directe du soleil, La ventilation naturelle est adéquate.

Température de stockage (°C): Ambiante.

Matériaux incompatibles: Éviter le contact avec les agents oxydants, réducteurs, acides forts, bases fortes et amines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Matériau dentaire de polyvinylsiloxane polymérisé par condensation, constitué d'une base et d'un catalyseur.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Substance	VEMP
Silice cristalline, quartz	
Poussières (Poussières totales)	0,3 mg/m ³
Poussières (Poussières respirables)	0,1 mg/m ³

VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée

Les autres composants de la section 3 n'ont pas de données disponibles.

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ne pas manger, boire ou fumer dans la zone de travail. Assurer une ventilation adéquate incluant une extraction d'air appropriée du local pour s'assurer de ne pas excéder la limite d'exposition. Il convient de prendre en considération les procédures de travail et le potentiel d'exposition longue durée, car ils peuvent déterminer si un niveau de protection plus élevé est requis. Ces informations sont données à titre de guide général.

Protection yeux/visage	Utiliser un protecteur facial/ Des lunettes de sécurité/ Un masque facial complet.
Protection de la peau	L'usage de gants en vinyle ou nitrile est recommandé. Le choix de gants adaptés devrait être confirmé avec le fabricant des gants. Ne pas utiliser de gants en latex qui inhibent la réaction chimique du polyvinylsiloxane.
Protection respiratoire	Non requis.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme	Pâte à deux composants
Odeur	Caractéristique
pH (Valeur)	Ne s'applique pas
Point d'ébullition (°C)	Ne s'applique pas
Point d'éclair (°C)	Ne s'applique pas
Inflammabilité (solides, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'inflammabilité	Ne s'applique pas
Tension de vapeur (Pascal)	Ne s'applique pas
Densité de vapeur (Air=1)	Ne s'applique pas
Solubilité (eau)	Insoluble dans l'eau
Solubilité (Autres)	Ne s'applique pas
Coefficient de partage (n-Octanol/eau)	Ne s'applique pas
Température d'auto-inflammation (°C)	Ne s'enflamme pas par lui-même
Propriétés oxydantes	Ne s'applique pas
Densité (g/ml)	1,2 – 1,8

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Matériau non réactif.

10.2 Stabilité chimique

Stable sous conditions normales.

10.3 Risque de réactions dangereuses

Aucune connue.

10.4 Conditions à éviter

Aucune connue.

10.5 Matériaux incompatibles

Éviter le contact avec les agents oxydants, réducteurs, acides forts, bases fortes et amines conduisant à la décomposition.

10.6 Produits dangereux de décomposition

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Ingestion

Faible toxicité par voie orale. Possibilité d'une irritation gastro-intestinale.

Inhalation

Peu probable d'être dangereux par inhalation.

Contact cutané

Peut causer une irritation de la peau.

Contact oculaire

Peut causer une irritation

Toutes les informations présentées dans les tableaux ci-dessous correspondent aux composés non polymérisés présents dans le produit. Lorsque le produit est mélangé selon les instructions d'utilisation, il est sécuritaire pour l'emploi prévu. Les autres composés de la section 3 n'ont pas de données disponibles.

Cancérogénicité:

C.A.S. No.	Ingrédient	Classification	Règlementation
14808-60-7	Silice cristalline, quartz	Groupe 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer

Toxicité aiguë

Ingrédient	Route	Espèces	Valeur
Polydiméthylsiloxane, avec groupe terminal vinylique	Cutanée	Lapin	LD50 > 15,440 mg/Kg
	Ingestion	Rat	LD50 > 15,440 mg/Kg
Copolymère de diméthylsiloxane	Cutanée	Lapin	LD50 > 2,000 mg/Kg
	Ingestion	Rat	LD50 > 2,000 mg/Kg
	Inhalation	Rat	LC50 4,2 mg/l
Silice cristalline, quartz	Cutanée		LD50 > 5,000 mg/Kg
	Ingestion		LD50 > 5,000 mg/Kg
Polysiloxane	Cutanée	Lapin	LD50 > 2,000 mg/Kg
	Ingestion	Rat	LD50 > 2,000 mg/Kg
	Inhalation	Rat	LC50 2 mg/l

Corrosion/irritation cutanée

Ingrédient	Espèces	Valeur
Polydiméthylsiloxane, avec groupe terminal vinylique	Lapin	Irritation moyenne
Silice cristalline, quartz		Pas d'irritation significative
Polysiloxane	Lapin	Pas d'irritation significative

Lésions oculaires graves/Irritation

Ingrédient	Espèces	Valeur
Polydiméthylsiloxane, avec groupe terminal vinylique	Lapin	Irritation moyenne
Polysiloxane	Lapin	Irritation sévère

Sensibilisation cutanée

Ingrédient	Espèces	Valeur
Polysiloxane	Cochon d'inde	Insensible

Mutagenicité des cellules germinales

Ingrédient	Route	Valeur
Polysiloxane	In vitro	Pas de mutagenicité
Silice cristalline, quartz	In vitro	Pas de mutagenicité

Cancérogénicité

Ingrédient	Route	Espèces	Valeur
Silice cristalline, quartz	Inhalation	Humain et Animal	Cancérogène

Reproduction et/ou effets développés

Ingrédient	Route	Valeur	Espèces	Test Résultat	Durée de l'exposition
Polysiloxane	Ingestion	Il y a évidence positive pour la reproduction mais les données sont limitées pour la classification	Rat	NOAEL 450 mg/Kg/jour	Avant l'accouplement et durant la gestation

Toxicité pour certains organes cibles – expositions répétées

Ingrédient	Route	Organe visé / maladie	Valeur	Espèces	Test Résultat	Durée de l'exposition
Silice cristalline, quartz	Inhalation	Poumon / silicose	Cause des dommages aux organes par exposition prolongée ou répétée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition Occupationnelle

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1 Écotoxicité

Ce produit n'est pas écotoxique s'il est utilisé et entreposé adéquatement.

12.2 Persistance et dégradation

Ce produit n'a pas été testé.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ce produit n'a pas été testé.

12.4 Mobilité dans le sol

Ce produit n'a pas été testé.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

N'est pas classifié selon PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets nocifs

Aucun connu.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les déchets ne sont pas considérés être dangereux. En disposer conformément aux règlements locaux.

13.1 Méthode de traitement des déchets

Peut être éliminé par enfouissement conformément aux règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas classé dangereux pour le transport.

14.1 Numéro ONU

Non applicable.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3 Classe de danger relative au transport

Non applicable.

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5 Dangers environnementaux

Non applicable.

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur lors du transport

Non applicable.

14.7 Transport en vrac aux termes de l'annexe II de MARPOL et du Recueil IBC

Non applicable.

15. INFORMATIONS SUR LA RÈGLEMENTATION

SIMDUT 2015

Règlement sur les produits dangereux - Canada (SORS2015-17)

Loi sur les produits dangereux - Canada (R.S.C., 1985, c. H-3)

Règlement sur l'information concernant les produits dangereux (Québec S-2.1, r. 8.1)

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 15 juin 2026

Les informations contenues dans cette FDS proviennent de sources que nous considérons comme sûres. Toutefois elles sont données comme guide, sans garantie expressément ou implicitement quant à son exactitude. Nous n'assumons pas la responsabilité et rejetons toutes réclamations pour la perte, dommage, dépenses engagées liées de quelques façons au transport, manutention et utilisation du produit.